

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juin 2021

---

REVALORISATION DES PENSIONS DE RETRAITES AGRICOLES LES PLUS FAIBLES -  
(N° 4228)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 7 (Rect)

présenté par  
M. Chassaigne  
-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Insérer la division et l'intitulé suivants :

« Titre I<sup>er</sup> *bis*

« Renforcer l'information des assurés sur l'allocation de solidarité aux personnes âgées ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel